RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

agapé

Association genevoise d'actions préventives et éducatives



AEMO

L'action éducative en milieu ouvert est un dispositif de soutien aux familles 0-18 ans.

AEMO petite enfance 0 – 2 ans.

AEMO de crise 12 – 18 ans



St-Vincent Enfants

Le foyer situé à Chevrens peut accueillir 16 enfants de 5 à 12 ans.



La Caravelle

L'offre de la Caravelle s'adresse à 9 adolescent(e)s de 14 à 18 ans.



St-Vincent Adolescents

Le foyer s'adresse à 9 adolescent(e)s âgés de 12 à 18 ans.



Foyer de Salvan

Le foyer dispose d'un internat, d'une école et d'une structure de jour pour 32 filles et garçons, âgés de 5 à 18 ans.

Contenu

Rapport des Coprésidents de l'AGAPÉ ..... page 3

Rapport du Trésorier ..... page 6

Rapport du Coordinateur ..... page 8

Rapport d'activité de l'AEMO, APE et AEMO de crise ..... page 10

Rapport d'activité de St-Vincent Enfants ..... page 15

Rapport d'activité de la Caravelle ..... page 17

Rapport d'activité de St-Vincent Adolescents ..... page 20

Rapport d'activité du foyer de Salvan ..... page 23

Démarche Prévention ..... page 26

Rapport de la Commission Partage ..... page 27

Site internet :

www.agape-ge.org





Rapport des Coprésidents de l'AGAPÉ

Par Mireille Gossauer et Damien Bonvallat

Mesdames, Messieurs, chers ami(e)s,

2019 marque une étape importante dans l'organisation de notre association : engagement d'une personne responsable des RH, le lancement d'une étude portant sur l'élaboration du budget et la décision d'engager une 4ème personne pour la direction de Saint-Vincent enfants. Ces événements ont engendré de nombreuses et passionnantes rencontres mais ont aussi occasionné des bouleversements organisationnels, admirablement assumés par les collaborateurs concernés, particulièrement l'administration centrale, la directrice et les directeurs et surtout le coordinateur.

Bureau : les membres du bureau n'ont pas davantage été ménagés : 12 réunions et de nombreux rendez-vous en sous-groupe ont été organisés. Pierre-Yves Aubert est venu, avantageusement, renforcer l'équipe !

Deux gros dossiers ont occupé quelques séances :

Finances :

Comme annoncé lors de notre dernière assemblée générale, l'Agapé a dû se doter d'un poste de RH pour se conformer aux recommandations du SAI afin d'épauler les directions et de décharger le coordinateur de certaines tâches, sans pour autant en obtenir le financement.

Dans le but de réfléchir à des économies possibles deux membres du bureau ont rencontré la directrice et les directeurs. Si des pistes ont été évoquées, aucune n'a été retenue pour l'année en cours.

D'autre part, à la lecture des comptes, année après année, les membres du bureau n'étaient pas satisfaits par les clefs de répartition de la subvention dans les différentes entités et les membres de la direction parfois rendus perplexes par des résultats négatifs. C'est dans ce contexte que le bureau a décidé de faire appel à Mme Equey, professeur à l'HEG. Son « mandat consiste en l'évaluation de l'organisation et du fonctionnement actuel de l'élaboration budgétaire de l'institution afin de proposer un processus et une structure budgétaire adaptés aux besoins de gestion de l'Agapé. Le budget devra être un outil de pilotage permettant au Bureau, au Comité, au coordinateur ainsi qu'aux directeurs/trice de foyers d'établir et d'utiliser le budget pour le pilotage financier de l'Agapé. » Cette étude a impliqué beaucoup d'acteurs : 3 membres du bureau -B. Roch, D. Bonvallat et J-M. Carron – les membres des directions, le coordinateur et particulièrement les collaboratrices de l'administration centrale, ces dernières ayant relevé le défi avec brio !

Les résultats complets de cette enquête seront connus au printemps 2020.

Richesses humaines :

À partir d'une journée de réflexion avec la directrice et les directeurs, lors de laquelle ils ont évoqué leurs projets, leurs difficultés, plusieurs décisions ont été prises. Il a été constaté que la présence de responsables pédagogiques à Salvan représentait un appui considérable pour le directeur. AM Ganty a fait part de la

surcharge de travail occasionnée par l'expansion de l'AEMO dont le nombre de professionnels a triplé depuis sa création. L'apport d'un responsable pédagogique à Saint Vincent enfants s'imposait, de même que pour toutes les entités, quand bien même la question récurrente d'un surcroît de charges subsistait. Plusieurs pistes ont été envisagées : celle d'une direction pour l'ambulatoire a été retenue.

Dans un premier temps, le recrutement d'une personne responsable des ressources humaines s'est déroulé selon les canaux usuels. Devant le petit nombre de candidatures et, de surcroît, ne convenant pas aux exigences, il a été décidé de faire appel à une entreprise spécialisée. Un cahier des charges a été rédigé en accord avec les membres du bureau : les compétences de la personne recherchée viseront à aider les directions dans le recrutement de collaborateurs, à superviser l'administration centrale et à assister le coordinateur dans des tâches administratives. Afin de l'accueillir dans un nouveau bureau, la pièce d'archives du 1er étage a été libérée et aménagée. Début juillet, le choix s'est porté sur Mme Ileana Plesan avec une entrée en fonction à mi-août. Après un début d'activités prometteur, Mme Plesan a été victime d'un grave souci de santé qui l'a tenue éloignée de l'Agapé dès le 11 novembre.

En octobre, à la suite d'échanges entre les coprésidents et AM Ganty, et à une évaluation budgétaire effectuée par Mme Equey, il a été décidé de recruter un-e directeur-trice pour SVE avec pour objectif une présence et une disponibilité plus soutenues pour le foyer mais aussi de dédier plus de temps à l'équipe de direction par des synergies et des collaborations pour des projets et des développements. Le 20 décembre, les membres du bureau ont porté leur choix sur Mme Véronique Parolini pour une entrée en fonction le 1er avril 2020.

AM Ganty, qui avait proposé de réduire son taux d'activité à 80%, a été engagée à 90% pour se consacrer uniquement à l'ambulatoire dès la même date.

Une secrétaire a été engagée à 20% pour le foyer de SVE. Une seconde travaille au même pourcentage de temps pour F. Dauvergne (Caravelle et SVA).

D'autres points ont été aussi abordés :

Projets pédagogiques : l'Etat a mis à disposition de l'Agapé, une maison de 3 chambres et une cuisine à Plan-les-Ouates. Elle est située au fonds d'un grand jardin. Elle accueille 3 jeunes en phase de progression et remplace les places disponibles à la rue des Maraîchers jusqu'à fin décembre. Des travaux de rafraichissement étant nécessaire, il a été fait appel à la Loterie romande et le département s'est chargé de travaux de désamiantage. À l'automne, F. Dauvergne a convié les membres du comité pour une inauguration festive grâce à un somptueux buffet réalisé par I. Dessonaz.

Groupe prévention : le 4 mai, une journée ludique réunissait des collaborateurs, des parents et des enfants, des copains de résidents et des membres de l'Agapé. Divers ateliers, proposés par chacune des entités, ont permis de regarder, au travers d'un magnifique document sur la vie en foyer vue par des jeunes, d'apprendre par les panneaux du Quality for Children, de s'informer grâce à un stand de librairie, de rigoler avec un clown et sa femme, de bouger sur un trampoline ou avec un baby-foot géant et d'expérimenter toute sorte d'activités (maquillage, jeux vidéo, zoothérapie, etc.) et aussi, bien sûr : de manger, que de bonnes choses !

Le groupe prévention est composé des directeurs et de la directrice, de collaborateurs et quelques membres du comité : qu'ils soient tous ici remerciés pour cette magnifique journée.

Site internet : il a officiellement été ouvert au printemps grâce au précieux concours de M. Rapin et alimenté par les directions et M. Gossauer.

Divers

Suite au recours gagné contre la suppression de l'annuité 2016, l'équipe de l'administration centrale a effectué un travail titanesque pour calculer les salaires de chaque collaborateur concerné et répondu aux nombreuses demandes de l'Etat. Tout aussi nombreux étaient les renseignements à fournir pour le projet Score, projet qui devait partir dans les oubliettes quelques mois plus tard….

Les placements extra cantonaux étant menacés, D. Bonvallat a trouvé un accord avec l'OEJ : dès le prochain de prestations, pour un enfant provenant d'un autre canton et prenant la place d'un genevois, l'Etat de Genève demandera une rétrocession des indemnités reçues par le canton placeur.

Coprésidence : les rendez-vous mensuels avec le coordinateur ont rythmé l'année. Ces moments permettent de le soutenir dans ses tâches toujours plus importantes et particulièrement durant cette année riche en changements. C'est aussi l'occasion de lui témoigner un soutien en toute occasion. Les coprésidents ont participé à de nombreuses rencontres informelles notamment avec des collaborateurs.

Comité : en plus de l'Assemblée générale, les membres du comité se sont retrouvés à 3 reprises durant l'année 2019. La séance de fin d'année a été consacrée à l'audition de Mme Equey sur le mandat d'accompagnement dans l'élaboration du budget 2020 et sur le rapport de la 1ère phase. Elle a proposé quelques pistes de changement, notamment une modification des acteurs impliqués dans le processus budgétaire, une temporalité différente permettant la prise en compte des besoins des entités et des éventuels changements en cours d'année et l'utilisation d'un outil plus fiable. La discussion et les questions des membres ont mis en évidence la pertinence de cette démarche.

Avec nos meilleurs messages,

Mireille Gossauer et Damien Bonvallat, coprésidents

Composition 2019 du comité :

Mme M. Gossauer* et M. D. Bonvallat*, coprésidents ;
M. B. Roch*, trésorier;
Mmes E. Ehresmann*, F. Narring,
MM. P-Y. Aubert*, R. Carpentier, J-M Carron*, B. Darbellay, Y. Delessert, R. Pattaroni*, O. Stauffer, A. Téjédor.
Directions : Mme A. Ganty, MM. F. Dauvergne, B. Hofstetter, O. Mottier. Représentants du personnel : Mmes I. Dessonnaz, S. Jedlicka, V. Stauffer. 4M. B. Henard.

* : membres du bureau.

Rapport du Trésorier
Présentation des comptes 2019



Par Barthélémy Roch

Mise en place d'un nouveau processus budgétaire

En 2019, le comité a décidé de se faire accompagner par la HES Genève pour l'établissement du budget 2020. Avec l'aide de Madame Catherine Equey, professeure HES, un nouveau processus budgétaire a été établi. Chaque directeur a établi le budget de son entité en parallèle avec le budget établi par la comptable. Après des discussions entre chaque directeur-trices, le coordinateur, la comptable et le trésorier, un budget 2020 a été établi. Ce budget s'est basé sur les comptes 2019 avec quelques augmentations. Les besoins en éducateurs-trices réels demandés par les directeurs- trices ont été indiqués et seront utiles pour établir le contrat de prestations 2022-2025. Un suivi budgétaire détaillé au 30 juin 2020 a été effectué. Il a été étudié avec les directeurs-trices de chaque entité.

Le nouveau processus budgétaire améliore la communication, la transmission des informations et la compréhension du budget et de ses enjeux. Les subventions ont été réparties selon les calculs effectués par le Canton et la Confédération. Cela permet de déterminer si les entités sont bénéficiaires ou déficitaires. Cela permettra de négocier un supplément de subvention avec la Canton si une action sur les charges n'est pas possible.

Le contrat de prestations 2018-2021

Après un résultat bénéficiaire de 531'016 CHF en 2018, l'année 2019 s'est achevée par une perte de 81'594 CHF, soit un résultat bénéficiaire de 449'422 pour les deux premières années. Sur la base de ce résultat, le bureau a décidé de répartir cette somme sur les deux dernières années du contrat de prestation à savoir pour chaque année un budget déficitaire de 175'000 CH tout en se réservant un montant annuel de 50'000 CHF en cas de besoins extraordinaires.

Les comptes 2019

Le bilan

La fortune de l'association au 31 décembre 2019 se monte à CHF 1'003'819 qui se décompose en deux fonds affectés, le capital acquis suite au contrat de prestations 2014-2017 et les résultats 2018- 2019.

Le fonds ACASE de CHF 206'146 résulte du transfert de patrimoine correspondant à des actifs immobilisés et des liquidités.

Le fonds AJETA de CHF 290'641 correspond à l'actif net du bilan de fusion. Un montant de CHF 16'283 a été prélevé sur ce fonds en 2019.

Le capital acquis durant la période 2014-2017 se monte à CHF 57'611 et le résultat 2018 et 2019 à CHF 449'422.

Les capitaux étrangers comprennent des créanciers pour CHF 487'127.

L'actif se répartit en actifs circulants pour un montant de CHF 1'391'530 et en immobilisations pour CHF 99'416 (mobilier, systèmes informatiques et véhicules).

Le compte d'exploitation

L'AGAPE réalise une perte de CHF 81'594 par rapport à un budget déficitaire de CHF 38'696 et un bénéfice de CHF 531'016 en 2018.

Revenus

Les produits d'exploitation se montent à CHF 12'353'513, soit une augmentation de plus de CHF 1'000'000 par rapport au budget.

Par rapport au budget, outre les compensations extracantonales pour un montant de CHF 184'847, il faut noter une augmentation de l'activité de l'AEMO / APE qui se traduit par des subventions en hausse de près de CHF 300'000, une hausse de la subvention DIP de CHF 530'000 dont des compensations intracantonales de CHF 186'152 et une augmentation de la subvention de l'OFJ de CHF 50'000.

Par rapport à 2019, une baisse des compensation intracantonales de CHF 190'000 et des compensations extracantonales de CHF 280'000 a été compensée par les augmentations des prestations AEMO / APE de CHF 300'000 et de la subvention DIP de CHF 330'000.

Charges

Au niveau des charges, il y a une stabilité des charges hors personnel.

Les charges de personnel ont augmenté de CHF 930'000 par rapport au budget en tenant compte d'un montant de CHF 150'000 d'indemnité d'assurances.

Par rapport à 2019, la hausse des charges de personnel a été de CHF 740'000, soit environ 7.5%

Foyers

Les frais de l'administration centrale sont répartis dans chaque foyer en fonction des charges de ceux-ci.

Conclusion

Je ne voudrais pas terminer sans remercier Mme Darmann, comptable de l'association, pour son travail ainsi que Mme Catherine Equey et son équipe pour la mise en place et le suivi du processus budgétaire.

Barthélémy Roch, trésorier, le 21 septembre 2020

Rapport du Coordinateur de l'AGAPÉ

Par Bernard Hofstetter



Chers-ères collaborateurs-trices, Chers-ères invités-es, Chers membres du comité, Chers membres de l'AGAPÉ,

Mesdames, Messieurs,

Je remercie tous les collaborateurs pour leur engagement au quotidien, pour leur travail, leur implication et leur disponibilité dans l'activité qui nous est confiée.

Il est difficile de faire un bilan sur l'année écoulée du fait de l'intrusion, entre temps du COVID-19, dans nos paramètres et nos priorités.

L'AGAPÉ évolue dans ses charges, les directeurs et le coordinateur s'engage avec l'OEJ et les partenaires de la protection de l'enfance pour faire face aux demandes importantes au niveau quantitatif et qualitatif. L'AEMO a diversifié et augmenté ses prestations, le bureau de l'AGAPÉ a pris la décision d'engager une nouvelle direction pour piloter l'entité de St-Vincent enfants et ainsi permettre à Mme Annemarie Ganty de déployer toutes ses compétences au niveau des prestations ambulatoires. L'AGAPÉ se dote ainsi d'une quatrième direction, engagée au 1er avril 2020, Mme Véronique Parolini. L'équipe de direction est renforcée pour favoriser les synergies entre entités et les projets à développer.

Parallèlement, le bureau de l'AGAPÉ a lancé une démarche comptable pour donner aux directeurs la capacité de mieux gérer leur budget, par une amélioration de la visibilité et la validation du budget en lien avec leur besoin. Cette mission a été pilotée par Mme Equey (HEG), avec un travail conséquent de préparation, de négociation et ensuite de finalisation. Un nouveau processus budgétaire est en vigueur et il devrait pouvoir nous soutenir pour l'argumentation des besoins de subventions pour le prochain contrat de prestation.

Au niveau administratif, une responsable Ressources Humaines est engagée, Mme Ileana Plesan. Ce poste a comme objectif de soutenir les directeurs et le coordinateur dans leurs fonctions de cadre et de suivi auprès des collaborateurs. Mme Plesan est également responsable du suivi des recommandations de l'audit 2018. Mme Plesan s'est présentée aux équipes, ce qui a permis aux collaborateurs d'exprimer les enjeux ressentis actuellement, qui va de la nécessité d'adapter les prestations aux besoins, d'augmenter la disponibilité du professionnel et encore de partager autour de la gestion des risques.

2019 est marquée par un temps fort, la manifestation « prévention » du 5 mai, à la salle communale de Plainpalais. Famille et professionnels se sont rassemblés pour parler éducation, présenter des ateliers éducatifs et chercher ensemble des pistes d'actions préventives. Cette journée a produit des rencontres et a pleinement participé à la mise en évidence des actions préventives existantes à l'AGAPÉ et offre plusieurs pistes pour de nouvelles prestations. Cette belle salle a généreusement été mise à disposition par la ville de Genève et a contribué à la réussite de cette journée.

L'évolution de la prestation est une façon de répondre au plus près du besoin. L'institution avec ses collaborateurs devient apprenante, sort de sa position normative et d'expert pour se mettre en phase avec

le besoin exprimé : cela peut être un professionnel inquiet, un parent à remettre en confiance ou encore un mineur à accompagner au niveau de son intimité. Ce que je peux observer c'est une mise en commun entre professionnels, une synergie entre institution qui opère aujourd'hui avec efficacité, lorsque nous sommes confrontés aux difficultés de certaines familles.

Pour terminer ce bilan, j'aimerais mettre l'accent sur la mobilisation des directeurs et des collaborateurs pour diverses activités, au-delà de l'entité d'appartenance, pour mettre en commun un savoir-faire, une réflexion ou une expérience.

- Nous avons suite à la manifestation « prévention », dans le cadre du projet Gouvernail de Salvan, été invités, familles, collaborateurs et membres du comité pour une escapade sur les hauts de Martigny (Mont de l'Arpille).
- La prestation de « phase progression » est mise en évidence par l'aménagement de la Maisonnette à Plan-les-Ouates.
- Une journée de travail pour la mise en place d'une charte sur l'utilisation des technologies a été organisée et animée par un éducateur
- Plusieurs formations sont ouvertes aux collaborateurs des différentes entités AGAPÉ
- PRISME cherche à étendre son activité en offrant des activités temporaires
- Réflexion entre éducateurs dans la gestion des risques (violence, sexualité, toxiques).

Les perspectives sont de participer activement à la révision du dispositif de protection des mineurs. Poursuivre le développement des prestations en ambulatoire pour tous et de prestations légères, en appartement, pour les 16-25 ans.

Je remercie le comité pour son soutien et la confiance qu'il nous témoigne.

Bernard Hofstetter, août 2020

Rapport d'activité de l'AEMO

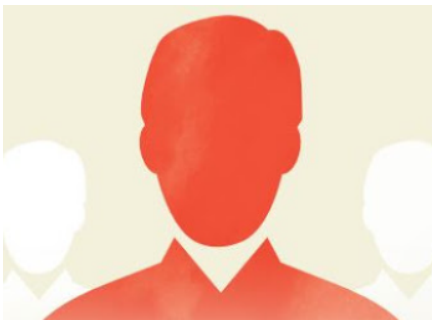
Action éducative en milieu ouvert
Annemarie Ganty, directrice



Le professionnel est une personne…

Par Patricia Diemand, éducatrice)

Le professionnel est une personne. Cette évidence met en lumière les différentes influences possibles dans les interactions et les représentations qui sous-tendent l'action professionnelle et d'autant plus, l'accompagnement AEMO.



La connaissance du passé et des expériences vécues par les familles est incontournable, dans le sens où elle donne des informations. Le mot information est important car il doit rester ce qu'il représente et ne pas se modifier en interprétation. C'est un concept central car les interprétations représentent une fermeture dans l'accueil des prochaines observations ou informations reçues. Si le professionnel construit un sens avec ce qu'on lui raconte ou sur ce qu'il observe, un biais va s'installer pour que seules les observations ou informations correspondants à la construction du « sens choisi » soient retenues. Les autres seront inconsciemment balayées et une appropriation factice de l'histoire de la famille sera construite comme « vérité » interprétative. Il est difficile d'éviter la construction de sens pour lier les différents éléments, mais il est indispensable de garder à l'esprit que ce que « je » pense n'est qu'une hypothèse et qu'il s'agit bien d'avancer d'hypothèse en hypothèse.

Selon Richard Y. Bourhis, Jacques-Philippe Leyens dans « Stéréotypes, Discrimination et relations intergroupes » (1999), lorsque l'environnement est très complexe, il s'agit de l'appréhender en opérant une sélection sévère. Les stéréotypes s'expliqueraient dans les caractéristiques même du système de traitement des informations. L'observateur social utilise la notion explicative pour faire émerger les raisons des corrélations observées. Ainsi, les observateurs ne font pas que percevoir des corrélations, mais ils en construisent le sens à attribuer. Ce processus interviendrait non pas pour résoudre un excès d'informations, mais plutôt à un manque et dans cette perspective, l'explication devient le ciment qui lie les attributs.

« Les observateurs confèrent un sens à autrui, souvent à partir d'un comportement observé, afin de pouvoir interagir de manière fonctionnelle avec ce dernier. » (p.159) Ainsi, c'est bien sur la base de schémas anciens que la construction de sens a fait émerger que se détermineront souvent la lecture des données nouvelles.

Ainsi, une attention particulière est donnée pour faciliter aux intervenants la connaissance de ses références qui orientent la qualité de l'accompagnement et les démarches réflexives. Le partage de ces différentes représentations avec le réseau permet de prévenir l'enfermement dans lequel elles risquent de confiner la famille et empêcher l'émergence des ressources et la valorisation de l'existant.

Perspectives 2020

- Formation commune sur les systèmes d'attachement et leur impact sur la parentalité
- Développer des statistiques qualitatives
- Poursuivre la participation à la recherche HETS sur les spécificités de la prestation AEMO

L'AEMO petite enfance (APE)

Annemarie Ganty, directrice

Soutenir la disponibilité des parents dans un contexte de crise

Par Valérie Stauffer Bugniard



Dès la grossesse, les chamboulements, tant matériels qu'émotionnels, sont énormes pour toute famille devant « faire son nid ». Ils le sont d'autant pour une famille plongée dans une problématique de survie, d'exclusion sociale, déjà traversée par d'autres difficultés (monoparentalité, immigration, santé, pauvreté…).

On sait que le cumul des difficultés agit de manière exponentielle sur la disponibilité des parents. Plus le nombre de facteurs de stress est élevé, plus le stress devient difficile à gérer et provoque un état de crise. A contrario, la réduction d'une seule zone problématique peut avoir, chez les parents, un effet bénéfique considérable. Cet apaisement peut leur donner l'impression de reprendre du pouvoir sur leur vie, ce qui ouvre alors à une plus grande disponibilité à l'égard de l'enfant, leur permet de développer leur sensibilité pour mieux identifier ses signaux et ainsi mieux s'ajuster à ses besoins tant physiques que psychoaffectifs.

L'APE prend fréquemment le relais, suite une hospitalisation sociale ou un placement. La famille se trouve ainsi doublement en état de crise à son arrivée à domicile. Elle est à la fois bouleversée par la naissance mais également par l'inquiétude sociale portée à son sujet.

L'intervention à domicile facilite la construction d'un espace d'écoute et de soutien. Elle offre, en particulier, l'opportunité d'un travail « sur-mesure », adapté au contexte de la famille, en accompagnant le rythme qu'elle est en train de mettre en place. Par sa flexibilité et sa régularité, la présence du professionnel permet à la famille de trouver, peu à peu, ses repères ce qui a un impact structurant quant à son organisation, la diminution du stress et du sentiment de solitude. Le fait que ce soit l'intervenant qui assume le déplacement renforce l'apprivoisement mutuel. Ce contexte intime favorise en effet une relation de collaboration, une alliance, impliquant une réciprocité d'efforts, d'idées, de ressources et de respect. L'intervenant peut être vu comme un facilitateur, un partenaire, un mobilisateur de ressources dans le but de renforcer l'estime de soi et l'autodétermination de la famille face aux nombreux défis auxquels elle doit faire face. Cet engagement permet de redonner à la famille, pour une part, un sentiment de contrôle et d'efficacité sur sa propre vie.

Une collaboration étroite de l'APE avec les différents membres du réseau favorise un partage des regards, leur mise en perspective, et ainsi, une compréhension plus élargie du fonctionnement de la famille.

Perspectives 2020

- Mise en œuvre du TECAP (guide d'évaluation des compétences parentales) et présentation à différents services
- Collaboration et coordination avec les différentes prestations de la petite enfance

AEMO de crise

Par Annemarie Ganty, directrice

Évènements signifiants

L'AEMO de crise s'est ouverte à des familles avec des enfants en bas âge, elles ont pu être suivies par des professionnelles spécialisées de l'enfance et de la petite enfance. Compte tenu des nombreuses demandes un poste supplémentaire a été octroyé à l'AGAPÉ.

L'intervenant doit rapidement créer une relation avec les membres de la famille pour comprendre la problématique et les enjeux familiaux. Tout en favorisant une alliance éducative le professionnel s'attèle à préserver une neutralité qui puisse permettre à chacun de s'exprimer, de se sentir reconnu dans sa difficulté, ses ressentis et sa vision de la situation. Le travail sur la communication familiale, l'expression des besoins et la valorisation des compétences ouvrent de nouveaux possibles.

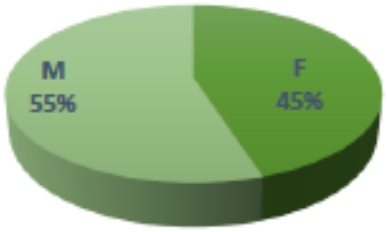


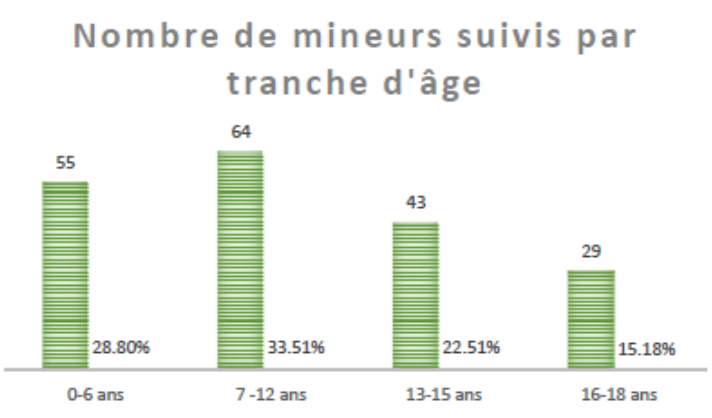
Perspectives 2020

- Mise en œuvre du TECAP (guide d'évaluation des compétences parentales) et présentation à différents services
- Collaboration et coordination avec les différentes prestations de la petite enfance
- Modéliser la prestation
- Affiner les aspects organisationnels

Chiffres et statistiques de l'AEMO

114 situations en 2019
86 filles et 105 garçons





114 interventions AEMO, dont 10 AEMO de soutien.

- 95 AEMO (83.33%) acceptées par la famille sur proposition du SPMi
- 19 AEMO (16.67%) demandées par la famille

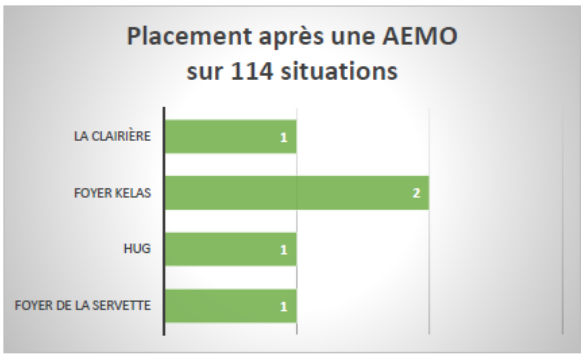


Temps d'intervention AEMO

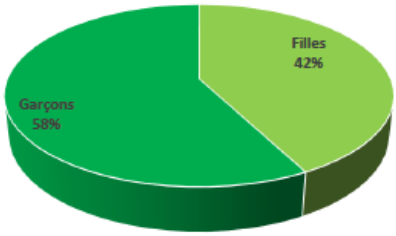
Le plus long : 29 mois

Le plus court : 15 jours

Moyenne : 11 mois



48 situations en 2019
22 filles et 30 garçons

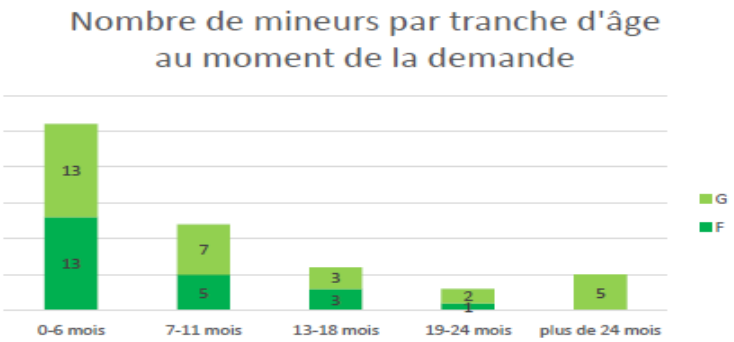


Temps d'intervention APE / Durées situations clôturées en 2019

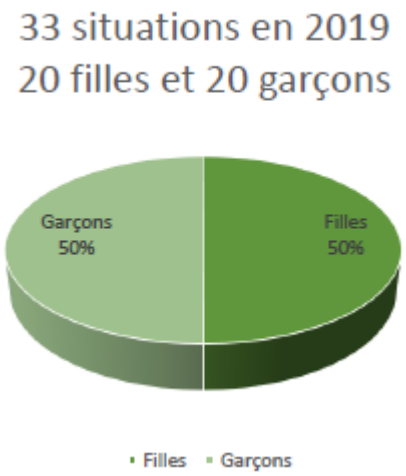
- La plus longue : 19 mois
- La plus courte : 18 jours
- Moyenne : 8.3 mois

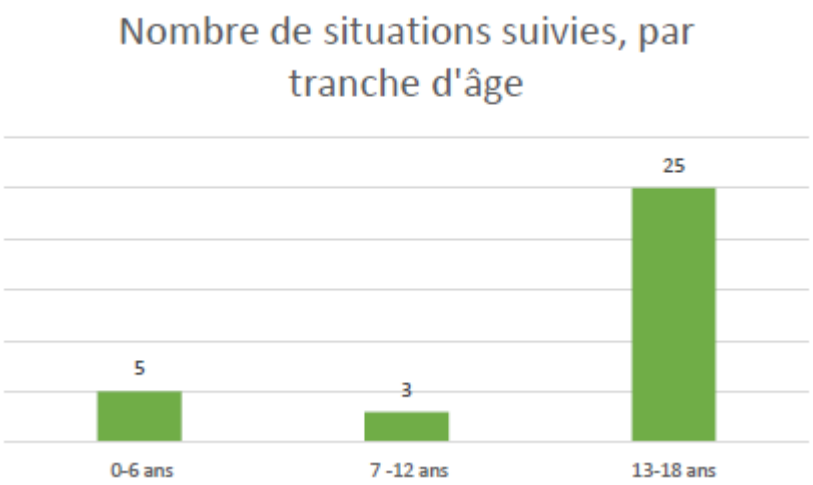
Provenance des 48 situations

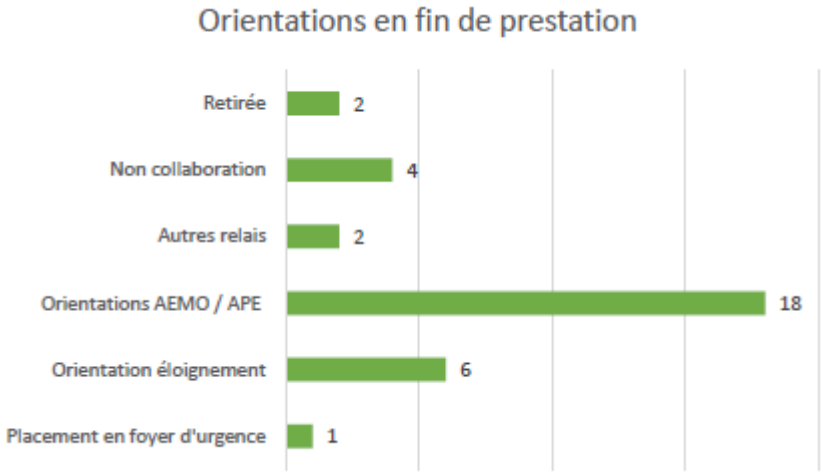
- Soutien à domicile : 31
- HUG : 13
- Foyers : 4



Chiffres et statistiques AEMO de crise







Orientations en fin de prestation
Placement en foyer d'urgence : 1
Orientation éloignement : 6
Orientations AEMO / APE : 18
Autres relais : 2
Non collaboration : 4
Retirée : 2

24 fin de prestation en 2019 :

- AEMO : 2 (dont 1 SEI)
- HUG : 1
- Foyer : 2 (dont 1 Arabelle)
- Non collaboration : 4
- Autonomie avec ou sans relais : 14

Rapport d'activité de St-Vincent Enfants

Par Annemarie Ganty, directrice, et Manuela Schirato, répondante pédagogique



Des liens rassurants !



Les différentes situations familiales de maltraitance, de violence, d'insécurité, voire de traumatisme, ont un impact et une résonnance non négligeable sur les équipes et leurs pratiques éducatives. Mettre l'accent sur le lien et le « care* » tout en assurant des limites qui aident à la construction de l'enfant est un exercice qui exige, sécurité, professionnalisme et réflexion.

En 2018, pour répondre aux différentes agressions, l'accent avait été posé sur les perspectives et le sens du placement pour chaque enfant. L'année 2019, par des violences répétées et des mises à l'épreuve du lien d'une part et par des départs ou des absences d'autre part, l'ensemble des professionnels de Saint-Vincent enfants a dû se pencher sur l'isomorphisme et les résonnances, que ceux-ci apparaissent dans le système du groupe d'enfants ou dans celui entre les adultes et les enfants.

Pour endiguer une spirale vécue comme destructrice, les professionnels ont eu recours à une supervision institutionnelle pour identifier et reconnaître les difficultés, les craintes et les besoins des uns et des autres. Une attention particulière a été posée auprès des enfants sur la mise en place de repères et de stabilité au quotidien, de rituels et des moments individuels pour renforcer le lien. Une persévérance à maintenir les camps, les projets et les différents ateliers a permis à chacun de vivre des moments de plaisir et a soutenu la motivation au moment de grands doutes.

Le soulagement croissant des éducateurs a pu se faire ressentir sur le groupe d'enfant. En fin d'année 2019, les tensions avaient diminué et l'institution a pu vivre des moments plus apaisés. Cette année a été aussi riche que difficile. Tout comme les enfants placés, les équipes ont dû faire face à leurs propres obstacles, les confronter, les affronter et trouver des solutions.

Ainsi, il apparaît nécessaire à toute équipe de professionnels d'être vigilante face à ce phénomène de résonnance et de travailler sur leur propre fonctionnement qui aura ensuite un effet systémique sur la cohésion éducative. A l'heure des mutations sociétales, des situations de plus en plus complexes, des incertitudes et de l'évolution de la profession il s'agit, dans les moments de tensions, de prendre le temps de se poser et réfléchir sur le groupe des professionnels au regard des manifestations et des informations données par le groupe d'enfants. Les pratiques s'en trouvent interrogées et doivent pouvoir répondre aux nouveaux besoins.

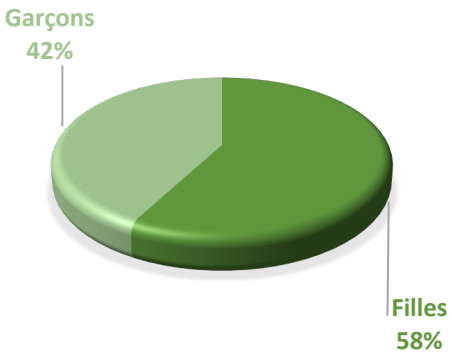
* les 4 étapes du « care » : l'attention – la responsabilité – La compétence – la capacité de réponse : *L'ÉTHIQUE DU CARE Une nouvelle façon de prendre soin Agata Zielinski S.E.R. | « Études » 2010/12 Tome 413 | pages 631 à 641*

Perspectives 2020

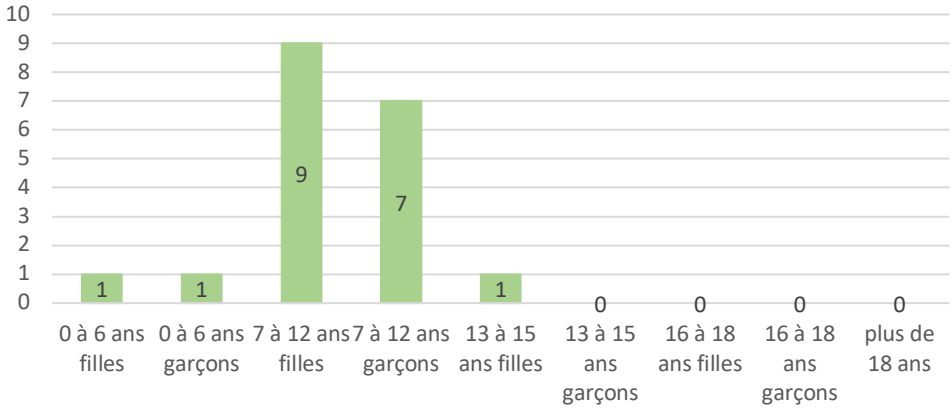
- Nouvelle direction
- Autorisation OFJ / développement du concept pédagogique
- Travail sur les liens et la relation parents-enfants

Chiffres et statistiques de St-Vincent Enfants

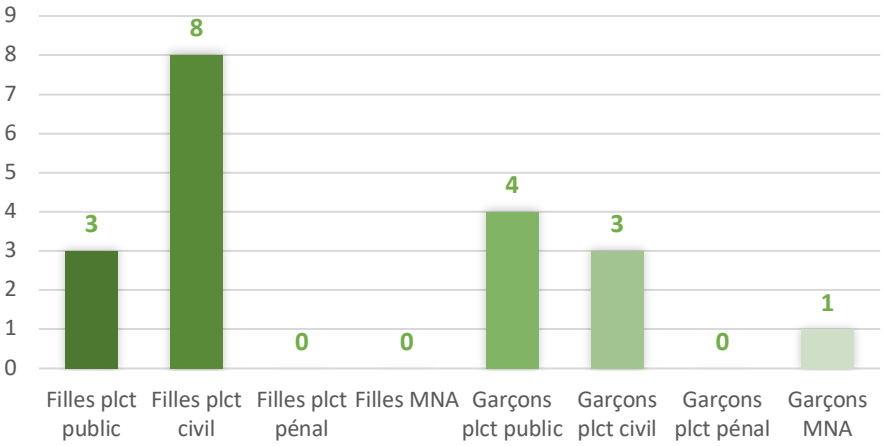
19 JEUNES
11 FILLES ET 8 GARÇONS



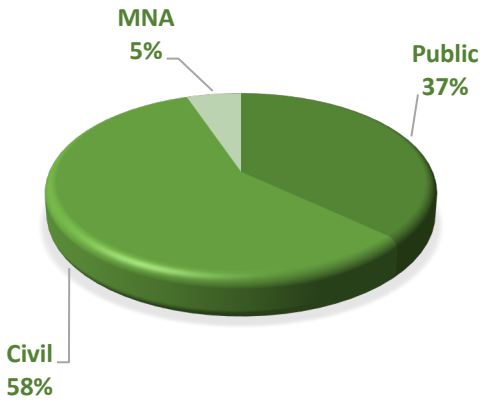
ÂGE



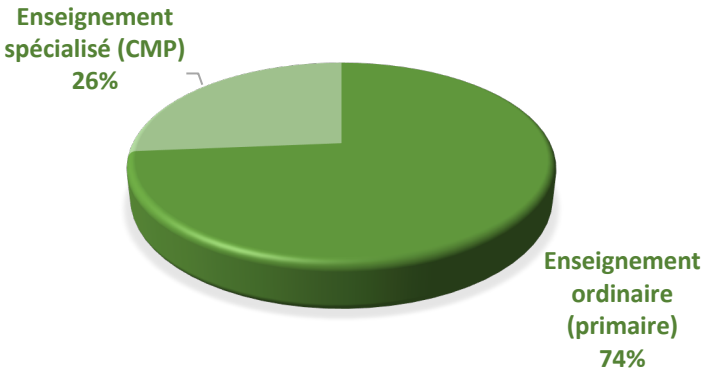
TYPE DE PLACEMENT PAR GENRE



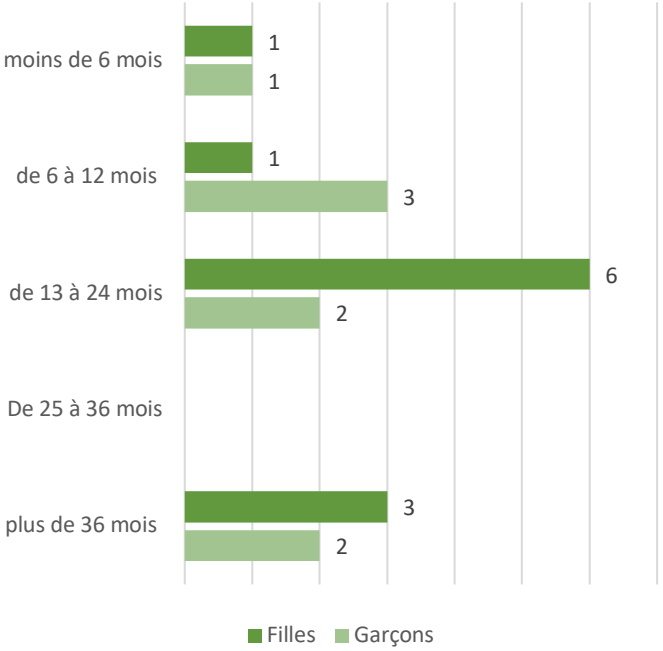
TYPE DE PLACEMENT



ACTIVITÉS JOURNÉE



DUREE D'HEBERGEMENT PAR GENRE



Séjour le plus long	*6 ans et 8 mois*
Séjour le plus court	*5 mois*
Moyenne de placement	*2 ans e 4 mois / enfant*
Retour à domicile	*3 enfants*
Autre institution	*1 enfant*
Prise en charge externe	*4 enfants*

Rapport d'activité de la Caravelle

Par François Dauvergne, directeur



En 2019, nous fêtons les 30 ans de la convention des droits de l'enfant !



Je me demande souvent quel regard porteront nos successeurs d'ici 50 ans sur notre façon d'accompagner et de soutenir les mineurs. Les prestations sociales se diversifient, elles s'adaptent selon les besoins, les moyens et les décisions politiques. Dans un contexte mouvant qui fait la part belle aux soutiens ambulatoires, les foyers éducatifs conservent un rôle fondamental pour soutenir la protection de l'enfance. L'équipe de La Caravelle s'efforce de répondre aux besoins des adolescents qui lui sont confiés. Pour réaliser cette prouesse, nous nous sommes mis en mouvement pour adapter nos pratiques éducatives et nos savoir-faire aux transformations de la société. Je remarque que les certitudes pédagogiques ont disparues, on accueille, on observe, on cherche à comprendre, on tente de tisser un lien, de créer du sens à la relation, de contenir et d'apaiser les débordements qui ne sont que le reflet de multiples traumatismes et de grandes souffrances. La créativité de l'équipe éducative est indispensable pour proposer des alternatives aux sentiments d'abandon, à l'échec, à la violence et la destruction. Merci à ces professionnels qui agissent avec finesse, détermination et obstination pour répondre présent face à autant de défis. Je précise ici, que l'exclusion ne fait plus partie de nos outils éducatifs. Le foyer se transforme, les prestations se diversifient, les professionnels se forment, les familles sont impliquées et le réseau est indispensable. Nous pourrions décrire ici l'impact des éducateurs de La Caravelle lorsqu'ils vont à la rencontre des parents, sur leur « territoire », la satisfaction des familles, souvent en grandes difficultés, de se sentir considérées, écoutées, soutenues avec beaucoup d'empathie et sans jugement. Cette tentative de conciliation entre le mineur, sa famille et le foyer pour apaiser les conflits de loyauté et l'hostilité à l'égard de tel ou tel protagoniste.

Il y a aussi ces professionnels, externes, qui viennent soutenir notre action : les thérapeutes, l'équipe mobile, les superviseurs, les éducateurs de l'AEMO, etc. Ils contribuent à diversifier nos réponses pour répondre aux situations complexes.

Une des grandes gageures consiste toujours à avoir des réponses très individualisées pour répondre aux besoins de chacun tout en remplissant une des missions majeures de l'éducation à savoir conduire ces jeunes sur le chemin de la citoyenneté et des normes sociétales. Les injonctions paradoxales sont nombreuses, nous remarquons trois niveaux de traitement : le premier qui se situe dans des réponses instinctives, liées au bon sens et aux émotions, un second rattaché à l'intellect, la formation, la connaissance, la mise en œuvre de savoirs pédagogiques et le troisième directement issu d'une réflexion éthique. Les professionnels naviguent entre ces différents niveaux en permanence. Dans un contexte économique délicat, il nous semble important de maintenir des espaces de réflexion pour soutenir la

pédagogie et l'éthique car le quotidien se charge de nous plonger en permanence dans nos émotions et ressentis personnels.



Je tenais à partager avec vous la naissance, en 2019, d'un nouveau projet étroitement lié à La Caravelle. Nos excellentes relations avec l'Office Cantonal des Bâtiments nous ont permis de donner une suite à l'appartement de la rue des Maraîchers et ses deux places de progression qui s'adressent aux jeunes adultes âgés entre 18 et 25 ans. Cet immeuble étant voué à la destruction, nous avons dû quitter les lieux. L'OCBA, à l'écoute de nos besoins, nous a proposé « la maisonnette » pour une durée minimale de 5 ans. Après plusieurs mois de travaux réalisés par l'État mais également par l'AGAPÉ grâce au soutien financier de la Loterie Romande, nous proposons trois chambres, une cuisine et des sanitaires communs. Les occupants sont issus de nos foyers, ils n'ont pas ou peu de ressources familiales. Ils suivent généralement des études et sont suffisamment autonomes pour gérer « matériellement » leur quotidien. Un suivi éducatif est assuré par une éducatrice du foyer. On qualifie à tort cet accompagnement comme étant « léger », effectivement même si le cumule des heures représente un 20% éducatif, la diversité des démarches administratives est complexe et nécessite une collaboration importante avec des services du secteur adulte qui jusque-là nous étaient inconnus. De plus, les occupants expérimentent une cohabitation où les règles ne sont plus établies par une équipe éducative mais par eux-mêmes. Cela nécessite de se parler, de s'ajuster, d'adapter ses comportements et d'assumer ses responsabilités. Les 1000 m2 de terrain, attenants à cette maisonnette permettent de rêver d'autres projets d'avenir : activités PRISME, jardinage, aménagement du grenier.

Nous tenons à remercier l'OFJ, l'État de Genève, le comité et le bureau pour leur soutien et leur confiance. Je remercie également l'ensemble des collaborateurs qui œuvrent sans relâche pour venir en aide et éduquer les mineurs qui nous sommes confiés.

Les perspectives 2020

La pédagogie

- Poursuivre la mise en œuvre de la sociothérapie en développant des outils éducatifs concrets permettant une lecture des évolutions et des effets de notre accompagnement éducatif pour soutenir le projet du mineur.
- Développer la prestation de soutien éducatif modulaire : PRISME

La gouvernance

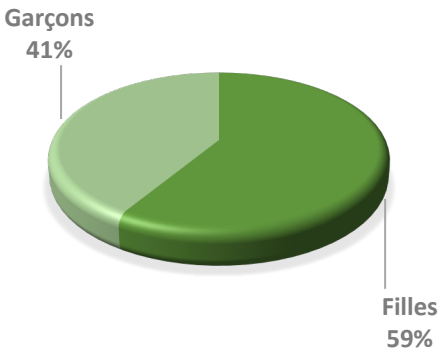
- Nomination d'un répondant pédagogique pour soutenir l'équipe éducative dans sa mission et collaborer avec la direction
- Recherche d'une congruence entre la mission qui nous est confiée, nos valeurs institutionnelles et une posture éthique

La collaboration

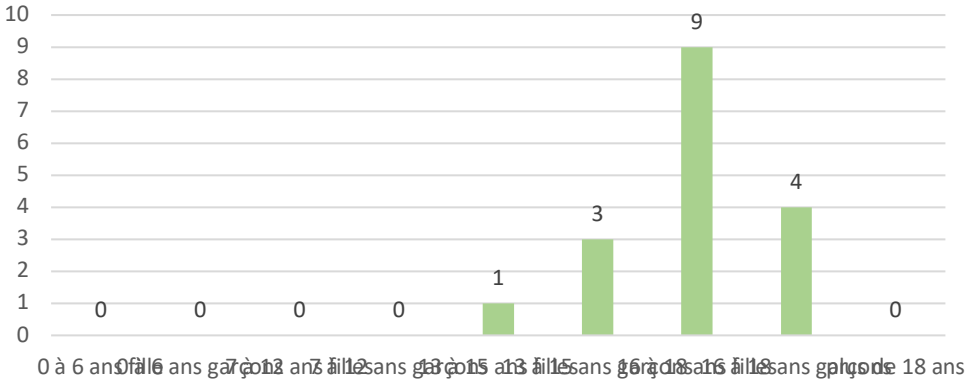
- La collaboration avec l'équipe mobile pour nous soutenir dans les situations complexes

Chiffres et statistiques de La Caravelle

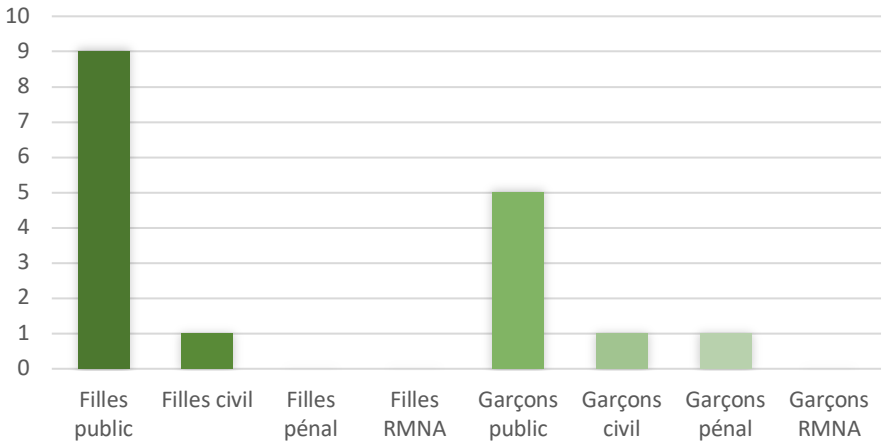
17 JEUNES
10 FILLES ET 7 GARÇONS



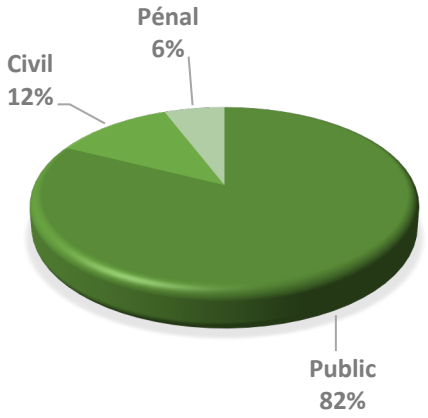
ÂGE



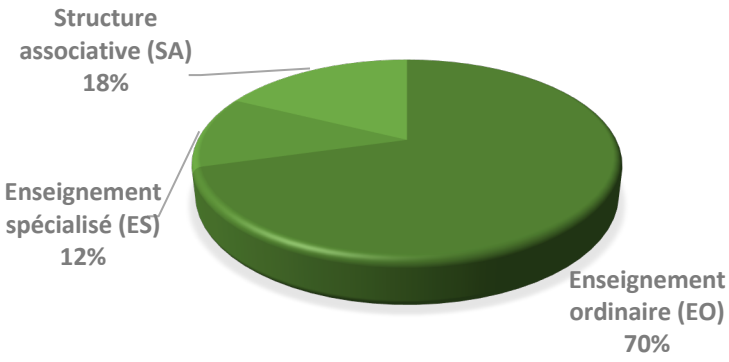
TYPE DE PLACEMENT PAR GENRE



TYPE DE PLACEMENT

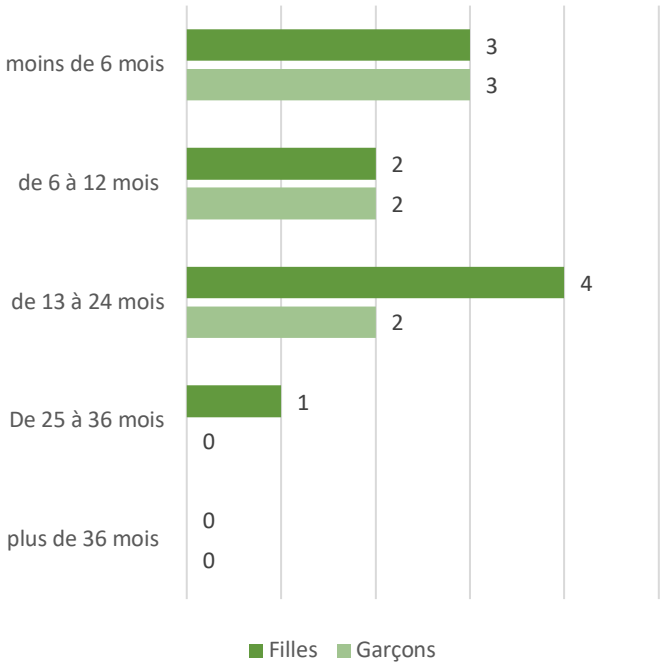


ACTIVITÉS JOURNÉE



Séjour le plus long	*2 ans et 6 mois*
Séjour le plus court	*1 mois*
Moyenne de placement	*10 mois / adolescent*
Retour à domicile	*?*
Autre institution	*?*
Prise en charge externe	*?*

Durée d'hébergement par genre



Rapport d'activité St-Vincent Adolescents



Par François Dauvergne, directeur

« Une montagne est plus facile à gravir avec une cordée d'optimisme » Sandra Dulier



Durant cette année 2019 vous avez été nombreux à répondre présents pour apporter votre soutien et une bonne dose de savoir-faire afin d'apaiser les souffrances des mineurs qui nous sont confiés. Vous les guidez avec conviction et ténacité sur tous les chemins dans lesquels ils vous entrainent. Tels des pionniers, vous acceptez d'explorer de nouvelles pistes, des nouvelles façons d'accompagner. Pour illustrer mes propos, laissez-moi vous parler de Molie, cette petite chienne qui s'est faufilée dans le foyer avec sa maitresse Regula. Avec curiosité, douceur et intérêt, elles sont venues à la rencontre des adolescents. Le temps d'une caresse, d'une attention particulière ou d'une promenade, les larmes et les rires s'entremêlent, les émotions se manifestent et Regula tente de leurs donner du sens ou tout simplement les accueille avec beaucoup d'empathie et de réconfort.

Lorsque l'été arrive, il est temps de prendre un peu d'altitude pour ouvrir la buvette du chalet des apprentis au cœur de l'alpage de La Dôle. Cette aventure qui se répète est incroyablement riche de rencontres humaines. Le berger est là, comme chaque année il nous offre son aide. Son tracteur pétaradant impressionne les ados, il faut dire que même chargé au maximum il gravit les pentes les plus rudes sans hésitation. Les mineurs se découvrent, ils sont issus de différents foyers de l'AGAPÉ mais aussi d'ailleurs : des jeunes en situation de handicap mental sont entrainés par les participants les plus expérimentés. Les premiers clients sont déjà là. Ils sont détendus, ils ont du temps et s'émerveillent de découvrir la troupe de joyeux lurons qui anime ce lieu. Les compliments fusent et les adolescents sont gratifiés pécuniairement mais surtout par cette valorisation dans les yeux de l'autre. La montagne est belle, le Mont Blanc majestueux, le terrain est propice aux défis sportifs mais aussi à la sérénité. La spiritualité est fréquente, les adolescents évoquent leur identité, leurs valeurs, le sens qu'ils donnent à la vie. Les jours déclinent, l'été tire sa révérence, il est temps de regagner le foyer. Notre superviseur/formateur nous attend. Après nous avoir dépeint toutes les mutations sociétales et les polytraumatismes dont sont victimes les mineurs que nous accueillons, il nous accompagne pour tenter de répondre à une question redondante au sein de l'équipe « comment faire du collectif avec une somme d'individus tous plus singuliers les uns que les autres » ? Les adolescents s'associent brièvement puis se déconnectent, si l'on examine le déroulement d'un repas on remarque rapidement combien chacun est différent : habitudes alimentaires, allergies, religion, angoisses de s'exposer au groupe, etc. Voici autant de raisons de se différencier et de ne pas passer à table avec les autres. Notre valeur familiale qui tourne autour du partage d'un repas bat en brèche. Il est indispensable que nous acceptions ça pour pouvoir imaginer autre chose. Aujourd'hui, les résidents du foyer recherchent des relations individualisées avec l'adulte. Notre priorité est de prendre soin d'eux de façon cohérente et continue, ce soin que les anglicistes définissent avec le mot « care », il est indispensable au développement social et émotionnel. Nous tentons de proposer à ces mineurs un lien sécure en

identifiant les formes insécures d'attachement dans lesquels leurs traumatismes les ont plongés : les anxio-résistants avec qui il est difficile de tisser le lien, on est alors dans « l'apprivoisement » ; les anxio-ambyvalents qui nous déçoivent en cassant le lien ; les désorganisés qui sont des affabulateurs confus et en permanence dans les contradictions. Ces adolescents ont régulièrement un retard du développement qui brouille nos outils d'évaluation et nous devons également tenir compte du contexte dans lequel ils ont grandi. Cette fine observation permet aux éducateurs d'adapter leurs comportements et leurs réponses. L'exercice est plus complexe à mettre en œuvre que de vous l'expliquer et nous avançons pas à pas avec le soutien d'un réseau de professionnels « experts » : Mme Rusconi, M. Gaillard et les membres de l'équipe mobile.

Je souhaiterais terminer en nommant le projet PRISME, qui propose toujours une alternative au placement en internat tout en le permettant lorsque cela est nécessaire. Le mineur est demandeur de l'accompagnement et sélectionne les modules d'intervention parmi 7 propositions : compétences sociales, santé/rythme/hygiène de vie, relations familiales, accompagnement scolaire et professionnel, logement, finances et administratif, projet et développement personnel. Plusieurs adolescents ont pu bénéficier d'un accompagnement individualisé et évolutif en fonction de leurs besoins. Ces prestations sont appelées à se développer avec la maisonnette de Plan Les Ouates qui offre un bel espace, reste à laisser libre cours à notre imagination.

Les perspectives 2020

La pédagogie

- Développer les outils d'évaluation et de mise en place de la sociothérapie
- Soutien à la parentalité ou comment maintenir les parents dans leur rôle en fonction de leurs compétences ?

La gouvernance

- Impliquer d'avantage la répondante pédagogique dans la lignée des directives AGAPÉ

La collaboration

- Poursuivre les supervisions pédagogiques avec Mme Spiess
- Maintenir des formations avec M. Gaillard (Sociothérapie)
- Partenariat avec les directions institutionnelles concernant la buvette

La communication

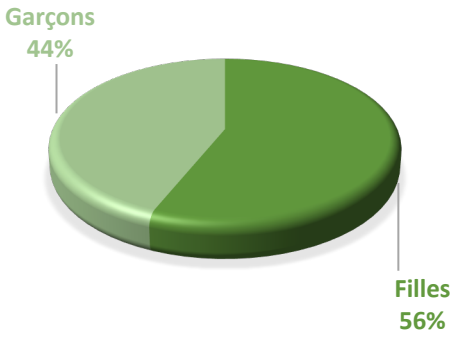
- Harmoniser l'utilisation de la main courante (notes informatiques)

Projet

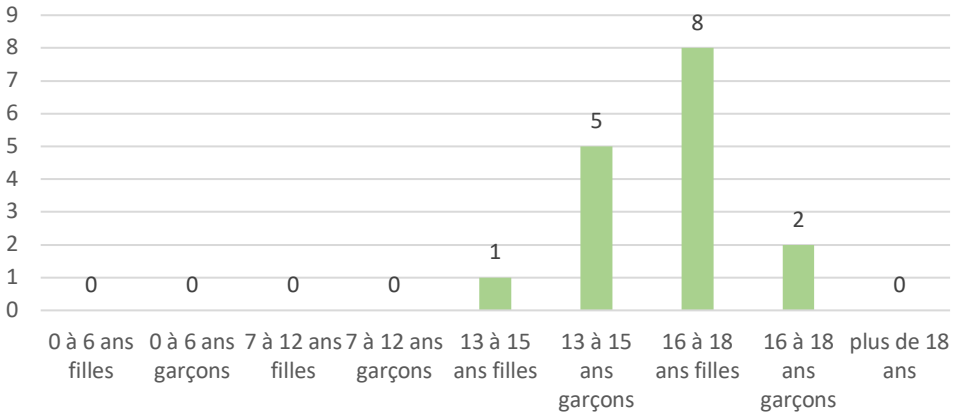
- Développer Prisme
- Faire reconnaitre la 3ème place de la maisonnette

Chiffres et statistiques de St-Vincent Adolescents

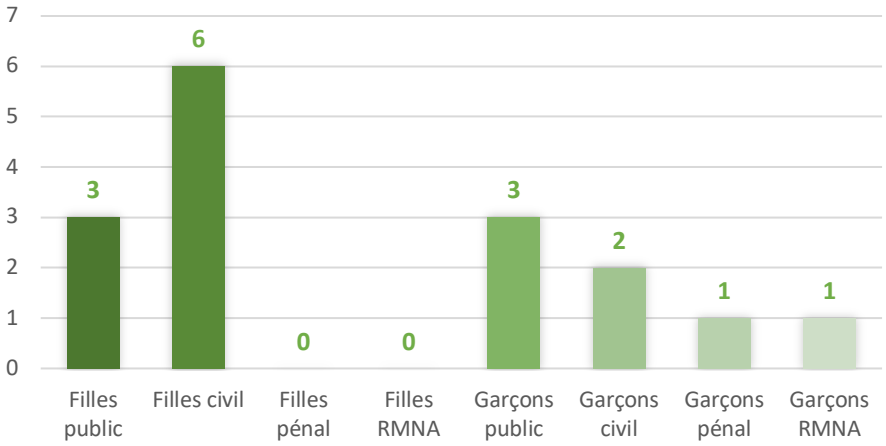
16 JEUNES
9 FILLES ET 7 GARÇONS



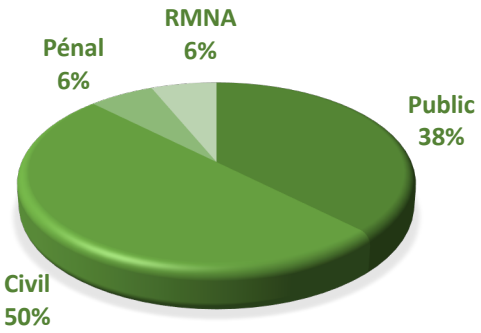
ÂGE



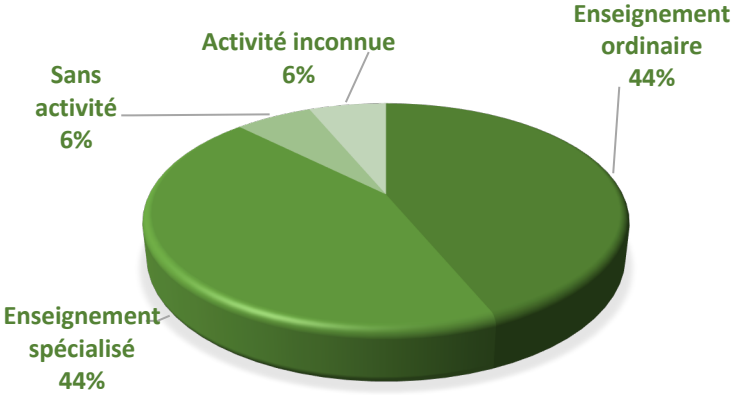
TYPE DE PLACEMENT PAR GENRE



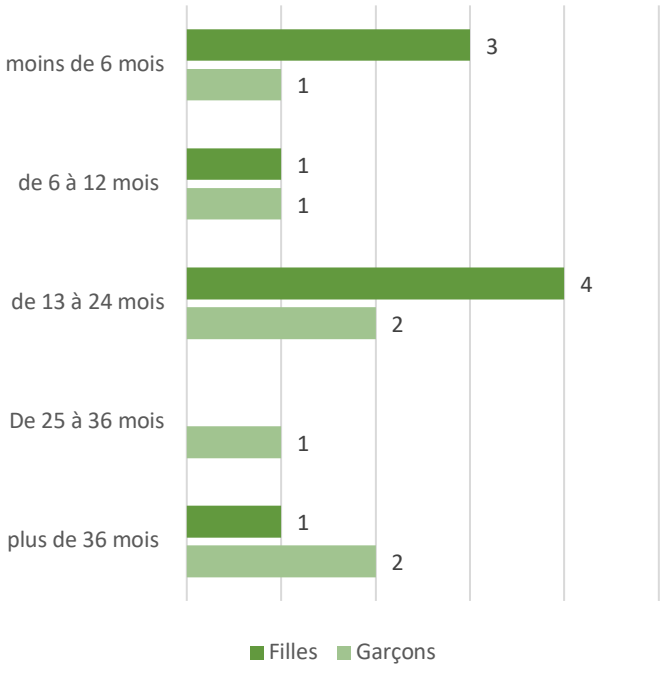
TYPE DE PLACEMENT



ACTIVITÉS JOURNÉE



Durée d'hébergement par genre



Séjour le plus long	*4 ans et 8 mois*
Séjour le plus court	*1 jour*
Moyenne de placement	*18 mois / adoescent*
Retour à domicile	*?*
Autre institution	*?*
Prise en charge externe	*?*

Rapport d'activité du foyer de Salvan



Par Olivier Mottier, directeur

L'éducation social, un métier en pleine mutation !

Depuis quelques années, les responsables de la protection de la jeunesse et des foyers éducatifs constatent un changement de population qui questionne nos accompagnements pédagogiques et notre collaboration pluridisciplinaire. Les situations médico-sociales, les troubles de la personnalité, les mutations psychosociétales, les consommations problématiques de produits psychotropes et la difficulté de certains jeunes à vivre leur vie affective et sexuelle, nous invitent à dépasser l'attitude professionnelle qui vise simplement à (ré)éduquer un "enfant mal élevé" et asocial.

> *« Depuis une trentaine d'années, il est possible d'observer une lente mutation de l'ethos occidental. Mais depuis cinq années environ, les éducateurs et les pédagogues remarquent que les enfants d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes que ceux auxquels ils étaient habitués dans un passé encore proche. De fait, nous assistons à une rupture radicale : le façonnement psychosociétal des enfants et adolescents de moins de 18 ans n'est plus le même que celui qui façonnait jusqu'alors les générations successives. L'auteur décrit les divers changements observables et tente d'en tirer quelques éléments pour une réinvention de l'acte éducatif et pédagogique. »*
> *(Jean-Paul Gaillard, 2008)*

Éduquer aujourd'hui s'est fortement complexifié et nécessite de la part des professionnels le recours à de nombreuses grilles de lecture. Celles-ci, articulées entre elles de manière systémique, favorisent un accompagnement pédagogique global et efficient. En conséquence, nous devons intégrer de nouvelles disciplines peu habituelles jusqu'ici : l'épigénétique, le médical, la psychologie, la pédopsychiatrie, les théories de l'attachement, la spiritualité laïque, la transmission traumatique tansgénérationnelle ou encore la vie affective et sexuelle. Notre défi est de penser l'accompagnement éducatif et scolaire de manière transdisciplinaire, en brisant les frontières entre les différentes approches scientifiques et en favorisant une plus grande perméabilité entre les acteurs du social. Nous sommes invités à créer des nouveaux modèles pédagogiques qui tiennent compte des facteurs sociétaux, relationnels, médicaux et humains pour accompagner ces jeunes en grande rupture sociale, exclus et traumatisés.

Durant l'année 2019, les collaborateurs ont œuvré pour offrir des lieux de vie capables d'accueillir des enfants et des adolescents en grandes difficultés, qui perçoivent le monde comme un danger permanent. La maltraitance et les traumatismes les forcent à développer certains mécanismes de défense : violence, dépendance, dissociation, attaques de cadre ou méfiance par principe face aux adultes. Pour apprivoiser ces attitudes, les collaborateurs s'appuient sur des standards pédagogiques clairement définis : accueillir, s'attacher, penser et converser, rassurer et contenir, négocier, protéger et s'observer dans la relation. Cette intention pédagogique consiste à passer d'une soumission par principe qui (ré)éduque à une autorité qui soigne et socialise, tout en apportant un cadre qui sécurise.



Grâce à cet engagement, l'évolution des nouvelles pratiques d'accompagnement psycho-éducatif et thérapeutique n'a cessé d'être au cœur de nos actions et nos réflexions. D'ailleurs, nous avons vécu avec certaines familles de très belles histoires de vie. D'autres fois, cependant, avons été les témoins malheureux de situations inextricables, nous faisant éprouver ce sentiment difficile à vivre, l'impuissance et le goût d'inachevé. Quoiqu'il en soit,

notre volonté d'apporter un accompagnement basé sur les valeurs de l'AGAPÉ - l'accueil, le soutien, la sécurité et l'individualisation des projets pédagogiques - reste intact. Et, je suis persuadé que 2020 nous permettra de réduire encore davantage l'écart entre le travail prescrit du concept pédagogique et le travail réel du terrain.

Je tiens à remercier de M. Bernard Hofstetter et le Comité de l'AGAPÉ pour leur soutien inconditionnel, les répondants pédagogiques pour leur engagement, tous les collaborateurs du foyer de Salvan et les différents partenaires du placement. Enfin, j'aimerais adresser quelques mots de ce rapport aux familles et aux jeunes qui sont invités de gré ou de force à affronter leurs difficultés familiales pour tenter des solutions qui garantissent une meilleure qualité de vie. Bravo à ceux qui réussissent ! Courage à ceux qui galèrent !

Les perspectives 2020

La pédagogie

- Travailler la congruence entre le travail prescrit de la mission, des valeurs et du concept pédagogique et le travail réel sur le terrain : la philosophie de la sanction, la structure de jour, les standards sociothérapeutiques, la négociation éthique entre la protection de l'enfance, le cadre et le prendre soin.
- Travail avec les familles.

La gouvernance

- Clarifier les niveaux de décisions entre la direction, les répondants pédagogiques et les collaborateurs.
- Implémenter les quatre niveaux de gouvernance : directif, persuasif, participatif et délégatif

La collaboration

- La collaboration avec la Clinique Belmont, la Drsse Séverine Cesalli et Mme Sandra Rucsoni.
- Clarifier les placements publics sous menace d'une dénonciation civile.

La communication

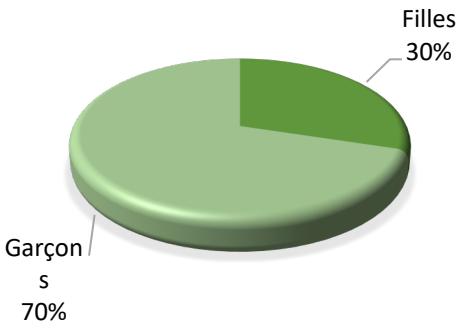
- Coordonner la communication entre la main courante, les mails, Threema et Teams.

Les Ressources humaines

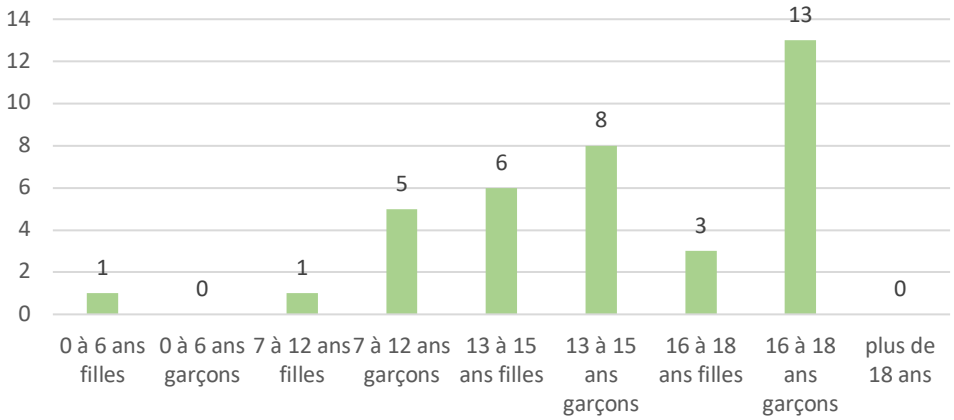
- Unifier les documents entre les différentes entités
- Développer les mesures de prévention quant aux risques psycho-social

Chiffres et statistiques de Salvan

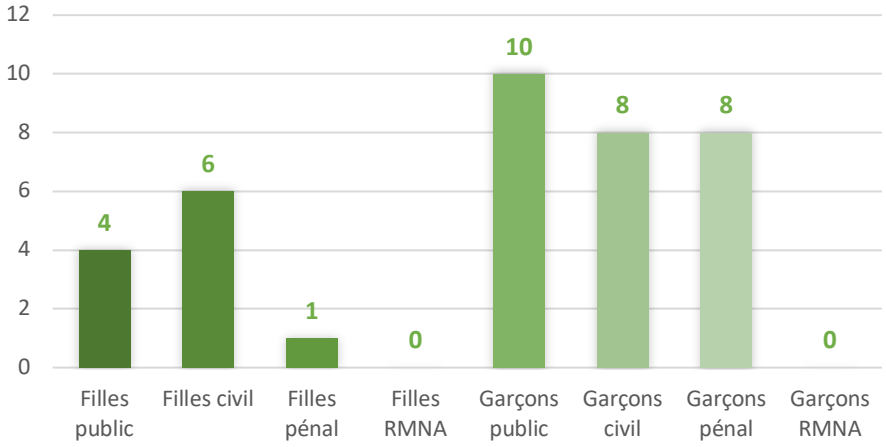
37 jeunes
11 filles et 26 garçons



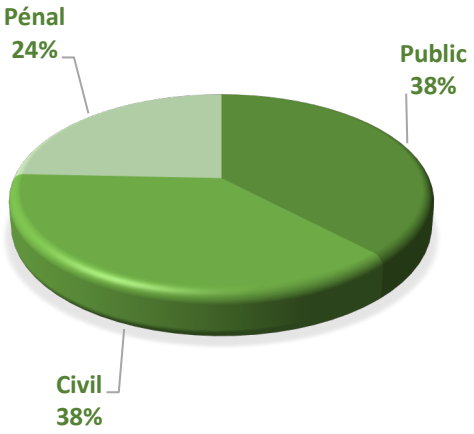
ÂGE



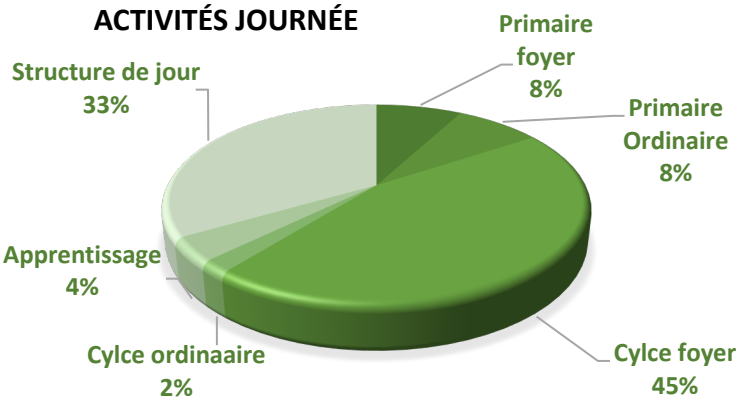
TYPE DE PLACEMENT PAR GENRE



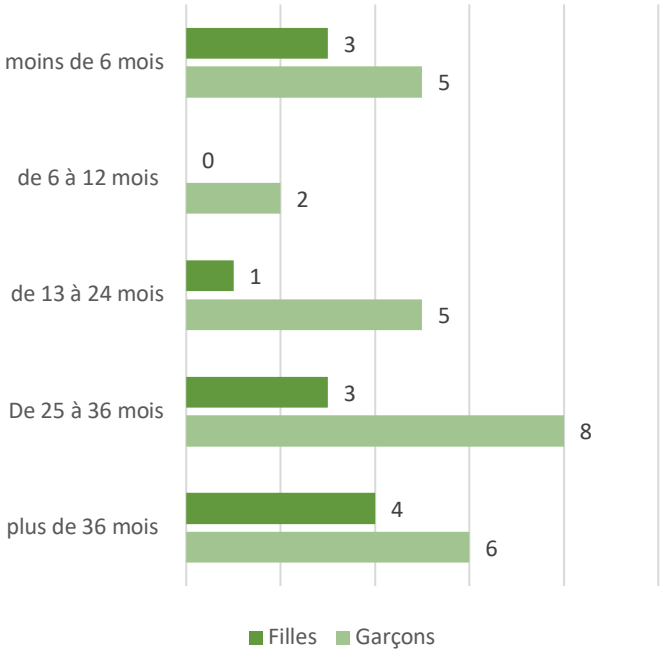
TYPE DE PLACEMENT



ACTIVITÉS JOURNÉE



Durée d'hébergement par genre



Séjour le plus long	*5 ans et 9 mois*
Séjour le plus court	*1 mois*
Moyenne de placement	*2 ans et 1 mois*
Retour à domicile	*10 jeunes*
Autre institution	*1 jeune*
Prise en charge externe	*3 jeunes*

Rapport de la démarche PREVENTION

Ce qui a initié la démarche prévention, c'est la mission de l'AGAPÉ et plus particulièrement le P de l'AGAPÉ.Pour situer cette démarche, en 2015, M. Jean-Jacques Grob, membre du comité et ancien directeur de la Caravelle propose d'ouvrir une réflexion sur l'axe de Prévention, prestation que nous pourrions développer.

La commission partage s'est donnée le défi d'organiser une journée aux Salines de Bex. Les directeurs et collaborateurs ont présenté plusieurs projets en cours et le service de prévention de Besançon nous a été présenté par son fondateur. Journée riche en découvertes. Les idées forces de cette démarche ont été mises en évidence. Un sous-groupe nommé « prévention » organise la seconde manifestation en 2017 sur le Bateau « le Genève ». Le thème développé a été de « prendre soin de soi pour prendre soin de l'autre ». Le groupe prévention est composé de collaborateurs (éducateurs-trices et intervenant-e-s AEMO, directeurs et membres du comité).

Le groupe de préparation s'est réuni sur une dizaine de séances. Plusieurs axes ont été discutés, des invités nous ont fait part de leur questionnement. Nous avons abouti au souhait d'organiser un moment partagé avec tous, résidents, familles, comités et collaborateurs. Une journée de festivités qui permette l'échange et un climat de confiance, pour favoriser l'expression de chacun autour de la prévention !

L'objectif est que les invités et participants à cette journée définissent eux-mêmes leurs besoins en termes de prévention. Chaque participant expérimente les ateliers éducatifs sur la journée et dépose à la sortie ce qui est, aurait été ou serait préventif et soutenant pour lui. Les propositions sont suspendues à l'arbre à idée et une compilation permettra de remettre le projet en route vers une destination plus concrète. Cette journée se veut conviviale et nous voulons vous inviter à la réflexion.

Le niveau de prévention primaire est celui où tous y trouvent une place, l'AGAPÉ désire mettre à disposition ses compétences, sans dossier, sans démarches institutionnalisée, afin d'offrir une prestation légère et ciblée. Le résultat de la manifestation s'exprime par des propositions concrètes élaborées par les participants : l'arbre à paroles (annexé).

Le groupe de travail prévention propose aujourd'hui un document de référence AGAPÉ, fondé sur le « plan cantonal de promotion de la santé et prévention 2019-2023 », qui puisse encadrer nos prestations socio-éducatives actuelles et promouvoir de nouvelles prestations préventives directement en lien avec la demande de la population.

Bilan de la manifestation du 4 mai 2019 Salle de Plainpalais

L'équipe de préparation de la manifestation est représentée par les personnes qui ont accompagné la réflexion et le suivi de la démarche prévention. L'équipe, lors du bilan, a relevé quelques points à mettre en valeur, dans leur vécu et dans leur souhait pour la suite :

- Une certaine constance des personnes s'impliquant dans la préparation
- Une bonne représentation des activités des entités
- Les éducateurs se sont montrés engagés
- Une préparation longue et empirique
- Les familles ont montré de la gratitude et ont appréciés
- Un plaisir de participer aux animations,
- Un manque de visibilité pour différencier les stands

- Un lieu très adéquat, participe à la convivialité
- Une certaine solidarité est ressentie, « on ne sait plus qui est qui »
- Le dépouillement de l'arbre à idée s'est fait avec les enfants

Rapport de la Commission partage 2019

La présidence de la commission est assumée par Antoine Téjédor. Mireille Gossauer assure les PV, ce qui facilite la continuité des séances, nous la remercions. La commission partage est composée de Mireille Gossauer, Eglantine Ehresmann, François Narring, Antoine Tejedor et Benoît Darbellay, membres du comité, des trois directeurs et du coordinateur. La commission s'est réunie quatre fois durant l'année 2019 ; deux séances ont été annulées. La fréquence des rencontres a été fixée à toutes les six semaines. Ces séances sont l'opportunité pour les directeurs de présenter leur vécu quotidien au sein des entités. Lors de chaque séance un temps est prévu pour le partage des moments forts des activités de l'AGAPÉ. C'est un lieu qui reste au service des directeurs, des réussites et des difficultés rencontrées dans l'accompagnement des jeunes et de leurs familles. Cette commission a pour objectif de promouvoir l'information et le soutien aux directeurs.

Il est régulièrement repris la dynamique interne des entités suite aux vacances ou fêtes de fin d'année. Ce moment est un temps particulier, souvent dépendant des liens familiaux ou d'un réseau d'amis. Les éducateurs et intervenants AEMO accompagnent sous forme d'entretien et d'activité, les résidents et les familles. La prestation de la Buvette, les camps et les loisirs sont privilégiés selon les disponibilités de chacun.

Le foyer St-Vincent enfant a vécu des difficultés au niveau de la gestion des résidents, plusieurs situations de maltraitance ont été dénoncées et ont été traitées. Il ressort l'importance de travailler en partenariat, une cohérence particulière est à mettre en place pour le traitement de la situation (dynamique de groupe des résidents, dynamique des éducateurs, soutien des parents, coordination médico-sociale et juridique). Les directeurs font état de difficultés importantes dans la gestion et l'organisation de certains droits de visite. La commission partage propose de lancer un projet pour accompagner les relations parent-enfant lorsque l'enfant est placé. Cette réflexion fait également partie de la révision de la protection de l'enfance. Une relation parent-enfant travaillée et accompagnée, permet d'améliorer le sens de l'éloignement pour les parties et peut écourter le temps du placement.

La manifestation du 4 mai, dans le cadre de la démarche prévention, marque un tournant. D'une part, les familles ont participés et fait des propositions de prestations préventives concrètes et, d'autre part, il s'agit de prendre en compte que tout acte peut être préventif et que la démarche s'inscrit dans un mouvement plus global, tiré du cadre de référence du concept cantonal de promotion de la santé et de la prévention 2030. L'objectif est de créer notre cadre de référence prévention AGAPÉ. Le groupe prévention donnera une suite à cette démarche.

La commission partage est informée et accompagne l'avancement de la prestation de la Maisonnette à Plan-les Ouates. 3 places de progressions y sont prévues dès 2020.

Le concept AEMO (FOJ-AGAPÉ) est finalisé. Il est mis à disposition et commenté avec les membres.

BH / 01.09.20